## Après la crue 2016, les riverains attendent toujours des mesures

## VALLĖE DE LA MAULDRE

PRESQUE TROIS ANS après les inondations de juin 2016, le traumatisme est toujours présent dans les esprits. Il v a une semaine, les élus de la vallée de la Mauldre\*, ainsi que le préfet des Yvelines et le sous-préfet de Rambouillet, ont recu une lettre ouverte envoyée par l'Association pour la protection des sites de Maule et de la vallée de la Mauldre (APS-MVM). Cette dernière fait part d'une «inquiétude des adhérents et autres sinistrés » quant à « l'immobilisme des élus ». L'association souhaite que les acteurs territoriaux mettent en place des actions permettant de prévenir un phénomène similaire.

« Quels sont les axes de travail ? Existe-il plus de sondes d'alerte ? Qu'en est-il des bassins de rétention? s'interroge Michel Contet, président de l'APSMVM. Aucune réunion d'avancement des processus ni de synthèse de travaux en cours n'est proposée.»

## LE MAIRE DE MAULE PROMET D'AMÉNAGER LES BERGES ET D'ASSÉCHER LES BRAS ARTIFICIELS DE LA RIVIÈRE

Indiquant avoir pris connaissance de la lettre rédigée par celui qui est aussi son adjoint, le maire d'Aulnay-sur-Mauldre précise que « l'ensemble des élus du territoire sont conscients des enjeux mais on ne peut pas aller plus vite que la musique, il y a un travail de fond à effectuer ». Jean-Christophe Charbit (SE) annonce que « des repères de crue viennent d'être installés sur la commune ». « Ça peut paraître anecdotique mais c'est une source d'information utile pour les

habitants », détaille l'élu, avant de préciser qu'« unecellule de crise a été mise en place avant même la rédaction du plan communal de sauvegarde ».

Depuis l'envoi du courrier, les acteurs territoriaux n'ont manifesté aucune réponse, à l'exception du maire de Maule. Laurent Richard (LR) invite notamment à consulter le dernier bulletin municipal dont un dossier est consacré aux inondations de 2016. Il y est fait état de projet en cours s'articulant notamment autour de l'aménagement des berges et l'assèchement des bras artificiels de la rivière. «Si le projet est validé, les travaux débuteront à la fin de l'été 2020 », peut-on lire.

\*Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Beynes, Epône, Herbeville, La Falaise, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Nézel.